



Comité Central d'Entreprise du 21/07/2016 :

Le démantèlement d'AREVA a débuté !

La transformation complète du Groupe en vue notamment de la création de New CO a démarré le 21 juillet dernier par la consultation du Comité Central d'Entreprise (CCE).

A l'ordre du jour, le transfert des titres de la société AREVA NC SA par AREVA SA à la société New CO !

Ci-dessous, la déclaration FO.

Le Groupe s'engage dans une évolution capitalistique majeure :

- La cession d'AREVA TA,
- La création d'une entité indépendante du Groupe « New NP » issue de AREVA NP sans « OL3 »,
- La filialisation d'AREVA NC et ses propres filiales, dans une nouvelle entité juridique appelée à ce jour « New CO » avec pour objectif que celle-ci devienne indépendante du Groupe AREVA.

Ce New CO devrait également regrouper AREVA Mines, AREVA BS et la partie ingénierie d'AREVA NP.

Capitalistiquement, New CO devrait bénéficier d'une partie de la recapitalisation envisagée mais également supporter une partie des dettes du Groupe, quotes-parts non connues à ce jour.

Cette mise en liquidation plus ou moins ordonnée du Groupe doit, selon la Direction :

- 1) Etre réalisée au plus tôt compte tenu du mur colossal de dettes à rembourser avant mars 2017,
- 2) Mettre le Groupe en position de recevoir une augmentation de capital de 5 milliards d'euros sans que Bruxelles ne considère cela comme une aide d'état.

Le tout dans un planning prévisionnel à mi-juillet pour la consultation du Comité de Groupe Européen et du Comité Central d'Entreprise AREVA NC pour une sortie du Groupe envisagée en mars 2017.

Pour FO, le projet est d'une grande complexité dans son principe même (nous ne reviendrons pas sur ses soi-disant fondements industriels) mais aussi dans sa mise en œuvre technique :

→ Des contraintes juridiques, comptables et financières relatives au schéma retenu dans un contexte où il faut par ailleurs faire la démonstration de la continuité d'exploitation,

→ Des conditions d'acceptation du schéma retenu par Bruxelles,

→ De la cession d'AREVA NP,

→ Des entrées d'actionnaires minoritaires,

Et ce sans même parler de l'importance des fonds publics à mobiliser, de leur disponibilité ou du calendrier électoral...

Ce sont tous ces obstacles qu'il va falloir franchir, sans exception et dans les six mois qui viennent.

D'autre part, la Commission européenne a ouvert une enquête approfondie afin d'examiner si la contribution de l'Etat français au financement de la restructuration du Groupe AREVA a conféré à l'entreprise un avantage indu, dont ne bénéficient pas ses concurrents, au sens des règles de l'Union européenne sur les aides d'Etat.

Cette procédure peut durer 18 mois.

Par conséquent, il est donc difficile de croire que le planning présenté ce jour sera tenu.

En tout état de cause, nous demandons à être consultés à chaque nouvelle étape ou modification du projet.

Les informations économiques, connues à ce jour par les élu(e)s du Comité Central d'Entreprise sont largement insuffisantes et les délais impartis pour une modification aussi importante de l'entreprise n'ont pas permis à nos experts de disposer du temps nécessaire à un examen approfondi, mettant les représentants des salariés dans l'impossibilité de formuler un avis circonstancié.

Le calendrier de déploiement de ce projet étant incompatible avec les enjeux financiers du Groupe, les élu(e)s FO donnent un avis défavorable à ce projet d'étape.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Local FO Bâtiment Social 26861 –

Site Internet FO : www.fo-areva-lahague.org